



**PROJET DE SOUTIEN AU PLAN REGIONAL DE LUTTE ET
DE CONTRÔLE DES MOUCHES DES FRUITS
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

RAPPORT D'ATELIER



**Rapport final de l'atelier
de clôture et de capitalisation du PLMF**

Dakar, Sénégal - 29 au 31 juillet 2019



Ce projet est cofinancé par l'Union
Européenne et l'Agence Française
de Développement



Projet mis en œuvre par
le Consortium SOGEROM - COLEACP - BERD
et le CORAF

Table des matières

1	Contexte	2
2	Objectifs et résultats.....	3
2.1	Objectifs.....	3
2.2	Résultats et produits attendus	3
3	Déroulé	4
3.1	La cérémonie d'ouverture	4
3.2	Présentations des acquis par composante	6
3.2.1	Présentation introductive de la capitalisation.....	6
3.2.2	Présentation des acquis de la Composante Surveillance	6
3.2.3	Présentation des acquis de la Composante Lutte	7
3.2.4	Présentation des acquis de la composante Renforcement de capacités.....	8
3.2.5	Présentation des acquis de la Composante Recherche Appliquée.....	8
3.3	Présentations du consortium SOGEROM-COLEACP-BERD sur l'exécution du Projet et les actions de backstopping	9
3.4	Travaux de groupe	9
3.4.1	Pour la surveillance.....	10
3.4.2	Pour la lutte	10
3.4.3	Pour la recherche appliquée	11
3.4.4	Pour le renforcement de capacités	11
3.5	Nouvelles normes de l'UE	11
3.5.1	Enjeux pour les exportations vers l'Europe.....	11
3.5.2	Stratégies et actions : cas du Sénégal	12
3.6	Synthèse des recommandations pour pérenniser les acquis du Projet	12
3.7	Evaluation de l'atelier par les participants	13
3.8	Clôture officielle de l'atelier.....	16
3.9	Visite de terrain.....	16
4	Conclusions générales	17
5	Liste des annexes	18
	Annexe 1 : Agenda de l'atelier	19
	Annexe 2 : Liste des participants	22
	Annexe 3 : Film sur la capitalisation des acquis du PLMF	25
	Annexe 4 : Photothèque	25

1 Contexte

Les mouches des fruits constituent une problématique importante pour le secteur horticole des pays d'Afrique de l'Ouest. Elles détruisent 50 à 80 % des productions fruitières. Elles ont provoqué, en 2006, les interceptions aux frontières de l'Union européenne (UE) des lots de mangues d'une valeur de 9.000 000 d'euros, soit plus d'un tiers de la valeur totale des exportations de cette année-là.

L'impact négatif de ces ravageurs sur les performances agricoles (rendements), économiques (revenus), commerciales (exportations, compétitivité) et financières des filières fruitières (la filière mangue, notamment) est très important. C'est tout le secteur horticole des pays de la région qui est ainsi menacé de régression par ces insectes phytophages.

Pour apporter une riposte à la hauteur du fléau, la CEDEAO a lancé, en 2015, le Projet de soutien au Plan Régional de Lutte et de Contrôle contre les Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF), avec le soutien financier de l'UE et de l'Agence Française de Développement (AFD).

L'objectif général du Projet était d'améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour améliorer la sécurité alimentaire dans la sous-région et réduire la pauvreté. Plus spécifiquement, le Projet visait à :

- 🍌 Augmenter le volume de fruits sains commercialisés sur les marchés locaux et contribuer à la sécurité alimentaire ;
- 🍌 Maîtriser les pertes de produits à l'exportation dues à l'infestation par les mouches des fruits ;
- 🍌 S'assurer que les technologies de lutte mises en place soient transposables dans d'autres filières et/ou régions soumises aux risques phytosanitaires ; et
- 🍌 Renforcer la CEDEAO dans les fonctions de pilotage de sa politique sectorielle dans l'espace ouest africain.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- 🍌 **Résultat 1** : la surveillance contre les mouches des fruits est organisée au niveau national, coordonnée au niveau régional et permet une lutte efficace et ciblée ;
- 🍌 **Résultat 2** : une lutte efficace contre la pullulation et les dégâts causés par les mouches est mise en place ;
- 🍌 **Résultat 3** : de nouvelles méthodes de lutte efficaces et peu onéreuses sont mises à la disposition des producteurs ; et
- 🍌 **Résultat 4** : les capacités des organisations régionales et nationales nécessaires à une lutte efficace contre les mouches des fruits sont en place et fonctionnent durablement.

Après quatre ans et demi d'exécution, le PMLF a enregistré d'importantes réalisations qui ont impacté la filière mangue dans les pays bénéficiaires, parmi lesquelles :

- 🍌 La mise en place d'un système de surveillance opérationnel qui permet de suivre le taux d'infestation des mouches des fruits et d'émettre des alertes précoces accompagnées de conseils permettant aux producteurs et aux services de protection des végétaux de prendre les mesures efficaces de contrôle des mouches des fruits ;
- 🍌 Le renforcement des capacités des producteurs et techniciens aux techniques de lutte intégrée et la mise à disposition des producteurs de produits homologués de lutte contre les mouches des fruits ; et enfin
- 🍌 Le renforcement des capacités techniques des producteurs, des inspecteurs phytosanitaires et leur dotation en matériel adéquat d'inspections et/ou de laboratoire.

Ces acquis ont contribué à impacter positivement et significativement la filière mangue des pays bénéficiaires du Projet par notamment :

- 🍌 **La réduction de 57% des interceptions** des mangues aux frontières de l'Europe en 2018 ; et
- 🍌 **L'augmentation de 40% des exportations** de mangues de l'espace CEDEAO vers l'Europe en 2018.

Afin de partager les acquis et les leçons apprises et capitalisées du Projet avec l'ensemble des parties prenantes, le PLMF a organisé un atelier de capitalisation et de clôture officielle. Cet atelier s'est tenu du 29 juillet au 1er août 2019 inclus à Dakar au Sénégal et a regroupé les représentants de la CEDEAO, du CORAF, des Comités nationaux (CN), des Systèmes nationaux des recherches agricoles, des partenaires techniques et financiers, et de toutes les autres structures qui ont été impliquées dans la mise en œuvre du PLMF.

2 Objectifs et résultats

2.1 Objectifs

L'**objectif général de cet atelier** était de partager les acquis, mais également les insuffisances et de tirer les leçons apprises pendant les quatre années d'exécution du PLMF.

Les **objectifs spécifiques** de cet atelier étaient de :

- 🍌 **Partager et discuter les acquis**, les insuffisances, les leçons apprises et formuler des recommandations pour l'après projet ;
- 🍌 **Réfléchir sur les enjeux relatifs à la pérennisation** des acquis du Projet et formuler des recommandations tant à l'endroit des acteurs nationaux, de la CEDEAO que des partenaires techniques et financiers pour pérenniser les acquis ;
- 🍌 **Informers les acteurs de la filière** sur les enjeux liés aux nouvelles normes phytosanitaires applicables aux exportations de fruits et légumes vers l'Union Européenne ; et
- 🍌 **Organiser une visite de terrain** de quelques sites et structures ayant bénéficié de l'appui du Projet.

2.2 Résultats et produits attendus

Les **résultats** suivants étaient attendus à la fin de l'atelier :

- 🍌 Les acquis, les insuffisances et les leçons apprises des actions menées en matière de surveillance, de lutte et de renforcement de capacités contre les mouches des fruits sont partagés, discutés et des recommandations formulées ;
- 🍌 Les innovations technologiques mises au point par la recherche appliquée en matière de lutte contre les mouches des fruits sont présentées ;
- 🍌 Les pistes de pérennisation des acquis sont présentées et discutées et des recommandations sont formulées à l'endroit de toutes les parties prenantes (acteurs nationaux, CEDEAO, et Partenaires Techniques et Financiers) ; et
- 🍌 Les enjeux de la nouvelle réglementation phytosanitaire de l'UE sont présentés aux acteurs et discutés.

3 Déroulé

3.1 La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par quatre (4) allocutions :



Figure 1 : Présidium de l'atelier

- (1) **Le mot de bienvenue du Président du Comité national du Sénégal**, M. Cheikh NGANE, qui a rappelé les objectifs de l'atelier et l'importance de la filière mangue dans les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest, et singulièrement pour le Sénégal. Il a relevé la performance du projet et des acquis engrangés et insisté sur la nécessité de pérenniser les acquis par la mise en place d'une seconde phase.
- (2) **L'allocution du représentant de l'Agence Française de Développement** a été faite par M. Jean René CUZON, qui s'est félicité des résultats obtenus par le PLMF en quatre ans et demi d'exécution. Il a ensuite indiqué que ces résultats étaient, certes encourageants mais fragiles et annoncé le financement par l'AFD et l'UE d'une autre phase du Projet afin de consolider les acquis de la surveillance et de la recherche appliquée. Il a annoncé que l'AFD avec l'UE étaient en discussion pour assurer le financement d'une phase de consolidation des acquis du projet.
- (3) **Le représentant du Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO**, M. Alain Sy TRAORE, s'est félicité des résultats obtenus par le PLMF. Il a notamment souligné le taux d'exécution de 95% -comme exemple concret et dit qu'avec un tel taux d'exécution budgétaire et technique, une extension n'est pas nécessaire car les problèmes sont réels et majeurs dans la région.

Le PLMF prendra en fin août 2019 mais l'enjeu demeure la consolidation et la pérennisation des acquis obtenus a-t-il poursuivi. Il a indiqué que l'AFD qui accompagne la CEDEAO est un levier puissant pour mobiliser le financement complémentaire auprès de l'UE en plus de son apport personnel et la contribution de la CEDEAO et ses États membres pour financer le nouveau projet.

Le nouveau projet ne sera pas une phase 2 du PLMF mais la construction sur les acquis du PLMF. Il s'agira d'éliminer tout ce qui ne marche pas et insister sur le passage à une recherche appliquée-développement, une valeur régionale, le partage des

connaissances et acquis entre pays, un focus sur la surveillance pour alerter car (prévention coûte moins cher que l'action quand on est en difficulté.

Il a insisté sur l'obligation des CN de s'engager afin qu'à la fin de ces 4 ans, il n'y a plus besoin d'aller demander de l'argent ailleurs.

Avant de terminer M. Traoré a félicité l'équipe technique du Projet mis en place par le Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD pour le travail abattu dans les temps impartis. Il a adressé les remerciements renouvelés de la CEDEAO aux Partenaires Techniques et Financiers, à savoir l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement pour leurs appuis constants à la CEDEAO et à ses Etats membres. Il a enfin adressé des remerciements aux autorités du Sénégal, pour avoir accepté d'abriter l'atelier de capitalisation et de clôture du PLMF et a transmis les salutations fraternelles du Président de la Commission de la CEDEAO, SEM Jean-Claude Kassi BROU, au Président de la République du Sénégal, M. Macky SALL.

- (4) **Le discours d'ouverture** de l'atelier a été prononcé par M. Moussa MBAYE, Directeur de Cabinet, Représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal. Il a salué l'appui des partenaires techniques et financiers de la CEDEAO qui a permis la mise en œuvre du PLMF et rappelé l'importance de la filière mangue pour l'économie du Sénégal. Il a en outre souhaité la pérennisation des acquis du Projet avant de déclarer ouvert l'atelier de capitalisation et de clôture.

Cette cérémonie d'ouverture a été suivie de la visite des stands des pays par les autorités du Sénégal, de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers. Ces stands ont permis de présenter les produits issus de la transformation de la mangue dans les pays couverts par le Projet, en l'occurrence les biscuits, les jus, les chips, les confitures ainsi que des mangues fraîches et séchées.



Figure 2 : Visite des stands

3.2 Présentations des acquis par composante

A l'entame des travaux, M. Stanislas DIHOUE, Responsable de la composante Renforcement de capacités du Projet, a présenté M. Gilles MERSADIER, Consultant chargé d'appuyer la Cellule de Coordination (CC) du Projet dans le travail de capitalisation des acquis du Projet et la co-facilitation de l'atelier.

Ainsi, le facilitateur a présenté l'agenda de l'atelier axé sur les 3 parties suivantes qui a été adopté :

- 🍌 **Partie 1** : Partage et discussion sur les acquis du Projet
- 🍌 **Partie 2** : Réflexion sur la pérennisation des acquis
- 🍌 **Partie 3** : Information des acteurs de la filière mangue

Le consultant facilitateur a ensuite fait une présentation introductive de la capitalisation. Après avoir donné la définition du terme « capitaliser », c'est à dire constituer un capital d'informations et de connaissances pour sa valorisation au profit des acteurs de la filière ou d'un secteur donné, il a présenté la méthodologie de capitalisation utilisée. Il s'agit d'appuyer l'équipe de la CC et du CORAF dans les tâches suivantes :

- 🍌 Analyse des approches d'intervention et de mise en œuvre des activités ;
- 🍌 Identification des connaissances et des expériences acquises par les acteurs/partenaires impliqués dans la mise en œuvre du PLMF, à travers la collecte des informations (enquêtes, données quantitatives, etc.) ;
- 🍌 Appréciation du niveau d'atteinte des indicateurs de suivi des performances du PLMF, et l'analyse des facteurs de réussites et des contre-performances enregistrées ;
- 🍌 Identification des champs et thèmes de capitalisation ;
- 🍌 Analyse des facteurs de réussite et de contreperformances enregistrées ;
- 🍌 Formulation des leçons apprises de la mise en œuvre du PLMF ;
- 🍌 Formulation de recommandations pour une meilleure valorisation des acquis du Projet ; et
- 🍌 Rédaction du rapport de capitalisation des acquis et des leçons apprises de la mise en œuvre du PLMF.

Avant les présentations, une minute de silence a été observée en la mémoire de Mme Judith GNAGNON, Comptable du CN du Togo, qui est décédée 3 jours avant la tenue de l'atelier.

3.2.1 Présentation introductive de la capitalisation

Le présentateur a terminé son allocution en présentant les principaux acquis de la coordination que sont, la mise en place d'un système de suivi évaluation en ligne fonctionnel et renseigné par les Chargés de suivi évaluation des SNRA, l'appui aux Comités nationaux et la coordination et la mise en synergie de l'ensemble des acteurs pour le succès du Projet.

3.2.2 Présentation des acquis de la Composante Surveillance

Cette présentation a été faite par Dr Kémo BADJI, Responsable de la Composante Surveillance. Sa présentation s'est articulée autour des points suivants : contexte, méthodes et approches synthétisées expérimentées, systèmes de surveillance mis en place avec une insistance sur les succès stories, difficultés et recommandations.

Au nombre des réussites :

- 🍌 Appui à l'ouverture et à la fermeture de la campagne d'exportation ;

- 🍷 Approche « bassin de production transfrontalière » (qui considère le bassin de production, puisque le mouche ne connaît pas de frontière) une réalité connue ; et
- 🍷 Les alertes facilitent la gestion des mouches dans les vergers à production échelonnée.

Difficultés rencontrées :

- 🍷 Mouvements fréquents du personnel en charge de la surveillance : problème de sédentarisation des agents capacités ;
- 🍷 Brigade d'intervention non opérationnelle ;
- 🍷 Manque de bureau et personnel dédiés à la surveillance dans les DPV et à la CEDEAO ;
- 🍷 Producteurs non suffisamment formés ; et
- 🍷 Difficultés de mise en œuvre du système par les pays, exceptés le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

3.2.3 Présentation des acquis de la Composante Lutte

Cette présentation a été faite par Dr Lenli Claude OTOIDOBIGA, Responsable de la Composante Lutte. Il a rappelé les 9 lignes d'activités assignées par la CEDEAO à cette composante en début de Projet, à savoir :

- 🍷 Elaborer les stratégies régionale/nationale et un manuel des procédures ;
- 🍷 Elaborer des plans de lutte types nationaux ;
- 🍷 Former des formateurs nationaux ;
- 🍷 Conduire des campagnes nationales de sensibilisation à la lutte préventive ;
- 🍷 Conduire la lutte intensive dans les zones de forte infestation ;
- 🍷 Mettre en place un plan de lutte intégrale dans les zones prioritaires ;
- 🍷 Former les personnels du post récolte ;
- 🍷 Mettre en place et suivre les vergers pilotes de lutte intégrée contre les mouches des fruits ; et
- 🍷 Superviser la composante.

Toutes ces activités de lutte ont été réalisées.

Trois systèmes de production de mangues ont été identifiés, associés à 3 niveaux de risques : faible, moyen et élevé. Trois stratégies d'intervention, adaptées aux trois niveaux de risques ont été proposées pour toucher l'ensemble des acteurs de la filière : la lutte préventive, la lutte intensive et la lutte intégrale.

Difficultés rencontrées :

Trois types de difficultés majeures ont été identifiées dans la mise en œuvre du programme :

- 🍷 L'étroitesse du marché des intrants ;
- 🍷 L'insuffisance de l'expertise locale pour la production de parasitoïdes ; et
- 🍷 L'insuffisance du suivi des activités de la recherche sur le terrain par la CC.

Leçons apprises :

L'exécution du programme a permis de comprendre qu'il est nécessaire :

- 🍷 D'acquérir les produits de lutte au niveau régional ;
- 🍷 D'anticiper sur l'acquisition des produits au niveau des marchés, ex : passer commande de l'année n+1 à l'année n ;
- 🍷 De renforcer l'expertise au niveau de la lutte biologique ; et
- 🍷 De faire le suivi-évaluation des activités menées sur le terrain.

Des performances ont été notées au niveau de cette composante :

- 🍷 De 2 produits de lutte disponibles au démarrage du Projet, 8 produits sont actuellement homologués et disponibles ; et
- 🍷 Meilleure maîtrise de la lutte dans les pays.

3.2.4 Présentation des acquis de la composante Renforcement de capacités

En début de présentation, M. Stanislas DIHOUE, Responsable de cette Composante a présenté la liste des activités réalisées, à savoir :

- 🍷 Le renforcement du laboratoire régional de référence ;
- 🍷 Le renforcement des Comités nationaux ;
- 🍷 Le renforcement des laboratoires nationaux de diagnostic ; et
- 🍷 La formation des DPV, OP et Postes frontières.

Il a ensuite présenté les principales réalisations de la composante, avant de s'attarder sur la plateforme de transfert de compétences conçue dans le cadre du PLMF. Ce sont entre autres :

- 🍷 11 pays ayant chacun un Comité national formalisé et fonctionnel ;
- 🍷 11 laboratoires nationaux de diagnostic dotés d'équipements d'identification des mouches des fruits ;
- 🍷 23 177 analyses spécifiques (identification des mouches des fruits) effectuées dans les laboratoires nationaux de diagnostic ;
- 🍷 27 fiches descriptives d'identification des mouches des fruits développées ;
- 🍷 991 inspecteurs phytosanitaires formés aux procédures d'inspection phytosanitaire ;
- 🍷 La conduite d'une étude diagnostique approfondie sur les causes des interceptions phytosanitaires dans 5 pays ; et
- 🍷 Le développement d'une plateforme de transfert de compétences.

La plateforme de transfert de compétences est un site Web qui regroupe l'essentiel des supports développés durant l'exécution du Projet. Il comporte entre autres des portails exploitables, des informations sur le Projet, les liens et contacts utiles, les ressources disponibles de toutes les composantes du Projet, le réseau d'experts, une photothèque et une vidéothèque.

L'appropriation de cette plateforme par les Comité Nationaux, reste un défi vu qu'elle est finalisée seulement en fin de Projet et pas encore utilisé par ces derniers.

Selon certains participants, en dehors de son importance pour le Projet, cette plateforme devrait être consolidée afin de servir dans un système global de protection des végétaux.

La question majeure à la suite de ces remarques a été : comment les CN peuvent s'approprier cette plateforme après le Projet ?

Cette question a été retenue pour être débattue en travaux de groupe.

3.2.5 Présentation des acquis de la Composante Recherche Appliquée

Les innovations technologiques mises au point par la Recherche appliquée en matière de lutte contre les mouches des fruits ont été présentées par Dr Mame Farma CISSÉ, Responsable de cette Composante.

Les résultats saillants présentés sont :

- 🍷 La lutte biologique par l'utilisation de parasitoïdes dont les procédés de multiplication et de lâcher sont totalement maîtrisés. Aux parasitoïdes s'ajoutent l'utilisation des nématodes et des champignons entomopathogènes ;
- 🍷 L'usage des insecticides et d'attractifs naturels à base d'éléments locaux accessibles, ex : les extraits de Neem, la drêche de bière, le baume de cajou ;
- 🍷 La lutte intégrée par la combinaison rationnelle des méthodes de lutte : sanitation (ramassage), piégeage et appâts alimentaire.

Cette présentation a reçu l'appréciation de toute l'assemblée, en particulier en ce qui concerne le nombre d'étudiants formés.

3.3 Présentations du consortium SOGEROM-COLEACP-BERD sur l'exécution du Projet et les actions de backstopping

La première adresse a été faite par M. Bruno De GROOTE, Directeur de SOGEROM et Leader du Consortium SOGEROM-COLEACP-BIRD.

Le but de cette intervention a été d'exposer à l'assemblée :

- 🍷 Exposer la vision qui a animé le consortium chargé par la CEDEAO de l'exécution de ce projet,
- 🍷 Ce que le consortium a souhaité insuffler à l'équipe en charge du projet et,
- 🍷 Présenter les activités d'appui –conseil du consortium au personnel de la cellule de coordination (CC),

Aussi l'analyse de l'exécution du Projet a permis de relever les leçons suivantes :

- 🍷 La clé de la réussite du Projet se trouve dans les actions en synergie au niveau national et au niveau régional ;
- 🍷 Cependant, on note qu'il y eu un manque d'intégration forte entre la Recherche et les autres parties du Projet ; et
- 🍷 Pour la pérennisation des outils, on note un engouement des CN pour maintenir les acquis du Projet.

Les axes majeurs de l'intervention du Consortium sont :

- 🍷 Les services et expertises fournies principalement axés sur le capital humain (assistance technique, formation, recherche d'innovation...) ;
- 🍷 Les ressources fournies (équipe de personnes, formateurs, E-service...) ;
- 🍷 Le backstopping du COLEACP prenant en compte toutes les composantes du Projet : la Coordination, le Renforcement de capacité, la Surveillance et la Lutte.

La deuxième journée de l'atelier a été consacrée aux travaux de groupes et aux présentations du COLEACP et du CN du Sénégal relatives, respectivement à la problématique des Enjeux des nouvelles normes de l'Union Européenne sur les exportations vers l'Europe et à la nouvelle réglementation.

3.4 Travaux de groupe

Pour apporter des pistes concrètes à capitalisation et surtout la pérennisation des acquis du Projet, les participants ont été amenés à réfléchir sur les 4 thématiques suivantes :

- (1) Structures d'appropriation du système de surveillance au niveau national et régional (acteurs publics et privés nationaux) ;

- (2) La plateforme d'apprentissage, outil de renforcement de capacités en ligne. Comment les CN peuvent-ils se l'approprier et quelle stratégie pour son animation après le PLMF ?
- (3) Mécanisme d'appropriation de la stratégie et de la méthodologie de lutte contre les mouches des fruits du PLMF par les pays ;
- (4) Stratégie de pérennisation des acquis en lutte biologique, évaluation des méthodes de lutte et stratégies de transfert de technologies entre la recherche et le développement.

Quatre groupes de travail ont été ainsi constitués. Chacune des thématiques avait 3 résultats attendus à restituer en plénière :

- 🍷 Définir les enjeux de la pérennisation des acquis ;
- 🍷 Proposer des modalités de mise œuvre efficaces ; et
- 🍷 Formuler des recommandations à l'endroit de toutes les parties prenantes.

A la suite des travaux, les recommandations spécifiques pour chaque composante du Projet ont été faites.

3.4.1 Pour la surveillance

En direction des pays :

- 🍷 Que les données du système de surveillance régionale et nationale soient consolidées et capitalisées sous l'égide du Comité national et la responsabilité des ONPV.
- 🍷 Faire l'état du matériel de surveillance (nombre de pièges, phéromones) disponible pour la poursuite du dispositif de surveillance pour la prochaine campagne.
- 🍷 Que l'état de mise en œuvre de la recommandation de l'atelier de haut-niveau de Ouagadougou portant sur le financement du système de surveillance sur les budgets nationaux soit fait et les contraintes pour la prochaine campagne soient identifiées.
- 🍷 Que les modalités d'implication du secteur privé dans l'opérationnalisation du dispositif et son financement soient formalisées.
- 🍷 Que les pays ayant reçus une dotation de l'AIEA appuient leurs CN en matériel de piégeage pour assurer le fonctionnement du système de surveillance.

En direction de la CEDEAO :

- 🍷 Un appui pour la mobilisation d'une expertise technique durant la phase intérimaire pour que la pérennisation soit effective (consolidation des protocoles, renforcement de capacités des agents).
- 🍷 Saisine par la CEDEAO des Etats membres pour la prise en charge de la phase intérimaire de la surveillance conformément aux recommandations de l'atelier de Ouagadougou.

3.4.2 Pour la lutte

- 🍷 Que les Comités nationaux soient subventionnés par les Etats pour la pérennisation des activités de lutte.
- 🍷 Que le secteur privé soit plus représenté dans les Comités nationaux de lutte.
- 🍷 Que chaque pays alimente une plateforme interconnectée entre les DPV, Organisation des Producteurs et Exportateurs, sous la responsabilité du Comité national.
- 🍷 Que les produits homologués pas le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) soient homologués dans les autres pays du Projet.
- 🍷 Que les produits homologués soient disponibles dans tous les pays du Projet.

3.4.3 Pour la recherche appliquée

A l'endroit de la CEDEAO :

- 🍷 Apporter l'appui nécessaire aux CNS FL et ses partenaires pour assurer le maintien des deux (02) espèces de parasitoïdes
- 🍷 Renforcer l'encrage institutionnel (intégration d'autres institutions) et opérationnel (renforcement de capacité) du CNS FL dans l'espace CEDEAO
- 🍷 Appuyer des formations de formateurs sur les technologies mises au point.
- 🍷 Soutenir la recherche pour la durabilité des technologies.

A l'endroit des Pays :

- 🍷 Renforcer le personnel technique des labos en collaboration avec la recherche
- 🍷 Formaliser la collaboration entre la recherche et le développement (Privé et État)

3.4.4 Pour le renforcement de capacités

- 🍷 Pour une bonne appropriation de la plateforme de transfert de compétences, il est indispensable de disposer d'un guide écrit à jour à télécharger sur le site <http://plmf.claroline.com>.
- 🍷 Etant donné la nature statique des contenus de la plateforme, les vidéos, documents, photos, etc, doivent être diffusés sur clef USB ou un site web accessible sans être connecté.
- 🍷 Nécessité d'un suivi permanent de la plateforme pour une pérennisation des acquis du projet PLMF.
- 🍷 Nécessité d'une phase pilote test d'une durée minimale de deux ans de fonctionnement de la plateforme
- 🍷 Nécessité de standardiser un web master au niveau régional.
- 🍷 Prévoir un guide d'utilisation des modes vidéo.
- 🍷 Les Comités nationaux devront tenir une réunion de partage des informations sur l'accès à la plateforme.
- 🍷 Mettre des moyens à la disposition des Comités nationaux pour la diffusion et l'animation de la plateforme. Dans ces conditions, il faudra un technicien qui ne sera pas forcément un Responsable Suivi évaluation, mais un technicien ayant un bon profil et disponible pour être point focal.
- 🍷 L'ARAA devra assurer une permanence réelle au niveau la plateforme pour son animation. Dans ce cas, cette permanence devra être assurée par des techniciens formés au niveau de l'ARAA.
- 🍷 Il faudra une cogestion DPV-Conseil Agricole-Interprofession-Secteur Privé-Comité National pour une bonne animation de la plateforme pour optimiser son fonctionnement.

3.5 Nouvelles normes de l'UE

3.5.1 Enjeux pour les exportations vers l'Europe

Cette présentation a été faite par M. Babacar SAMB, Consultant auprès du COLEACP.

Après avoir présenté plusieurs figures montrant la croissance des exportations de mangues dans les pays ouest africains, et le tableau narratif des notifications, M. SAMB a éclairé l'assemblée sur les directives d'exécution des nouvelles normes UE.

Ainsi le règlement 2016/2031 entrera en vigueur à partir du 14 décembre 2019, et le règlement 2019/523 entrera en application le 1er septembre 2019.

Ce qui implique, qu'avant ces dates, les ONPV se doivent obligatoirement de communiquer à la Commission Européenne, avant toute exportation, le statut phytosanitaire de produit à exporter.

Compte tenu de la complexité des textes et arguments à satisfaire, le COLEACP se propose d'appuyer les pays à élaborer des dossiers et fournir d'autres moyens pour respecter ces normes. Le COLEACP propose aux pays exportateurs son assistance technique et des formations. Il revient aux pays d'adresser la demande d'assistance au COLEACP pour en bénéficier.

3.5.2 Stratégies et actions : cas du Sénégal

Selon M. Papa Djibril FALL, la stratégie du Sénégal commence d'abord par l'élaboration d'un plan d'actions s'appuyant sur 4 dispositifs :

- 🍌 La gouvernance ;
- 🍌 Le processus opérationnel ;
- 🍌 La gestion des compétences ;
- 🍌 La dynamique de communication et de relation.

L'approche adoptée face à la nouvelle législation s'appuie entre autres sur :

- (1) L'enregistrement des exportateurs et la mise à jour des dossiers d'exports, qui passent par une évaluation et une catégorisation, ce qui permet d'avoir une liste définitive ;
- (2) La demande d'inspection qui aboutit à la délivrance du certificat phytosanitaire ;
- (3) Les bilans de campagnes (avec les réunions de préparation des campagnes, les inspections de la maturité, les définitions de la délivrance de certificats, les bilans à mi-parcours...).

3.6 Synthèse des recommandations pour pérenniser les acquis du Projet

A l'issue des travaux effectués lors de cet atelier, 9 recommandations ont été émises pour la capitalisation et la pérennisation des acquis du Projet.

Ces recommandations finales de l'atelier de capitalisation et de clôture du Projet ont été présentées par Dr Antonio ZINZOGAN. Ce sont :

- (1) Elaborer des dispositifs nationaux de financement pérennes adaptés à la diversité des contextes nationaux, associant les secteurs privé / public impliqués dans la filière mangue, pour prendre en charge la surveillance et la lutte contre la mouche des fruits. Pour atteindre cet objectif, la CEDEAO est sollicitée pour :
 - 🍌 Capitaliser les expériences (réussites – échecs) de dispositifs déjà mis en place, et identifier pour tous les pays les atouts et contraintes du contexte national pour l'élaboration de dispositifs de financements
 - 🍌 Organiser un atelier d'échange sur les expériences capitalisées et les spécificités des contextes nationaux pour généraliser la mise en place de dispositifs de financements à l'échelle de la CEDEAO
 - 🍌 Subventionner la mise en place des dispositifs adaptés aux pays

- (2) Améliorer les dispositifs de surveillance nationaux en développant une offre de service (kits) adaptée permettant de susciter une demande des producteurs et de leurs organisations
- (3) Renforcer le système de surveillance régional en le modernisant par l'utilisation de technologies de large spectre, pour le rendre plus fiable, plus autonome et prédictible
- (4) Structurer et renforcer les organisations de producteurs de mangue aux niveaux national et régional pour qu'elles puissent être impliquées étroitement dans la gestion des dispositifs de surveillance et de lutte aux différentes échelles
- (5) Accélérer la mise en route effective du comité d'homologation du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides - COAHP (CEDEAO) pour faciliter l'accès de tous les Etats aux produits de lutte
- (6) Mobiliser les opérateurs privés nationaux fournisseurs d'intrants et services agricoles pour faciliter l'accès des producteurs aux produits de lutte
- (7) Renforcer le CNS FL pour qu'il soit en capacité de mobiliser, en fonction des besoins de la recherche appliquée, les différentes compétences identifiées dans les dispositifs de recherche de la CEDEAO
- (8) Fournir rapidement l'appui nécessaire au CNS FL et à ses partenaires pour assurer le maintien des 2 espèces de parasitoïdes identifiées comme performantes dans la lutte contre la mouche des fruits.
- (9) Accompagner les pays producteurs de mangue pour qu'ils mettent en place d'ici la prochaine campagne des stratégies de lutte adaptées à la nouvelle réglementation de l'Union Européenne

3.7 Evaluation de l'atelier par les participants

L'évaluation de l'atelier a été réalisée par les participants au moyen d'une grille d'évaluation accessible en ligne, dans le système de suivi-évaluation du PLMF. L'objectif de cette évaluation était d'apprécier l'efficacité des méthodes et contenus des travaux ainsi que de la logistique de l'atelier.

Le graphique suivant (Figure 3) donne une indication de l'appréciation de l'atelier par les participants, en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de l'atelier de capitalisation et de clôture du Projet. Il s'agissait de répondre aux cinq (5) questions suivantes

- (1) Êtes-vous satisfaits des présentations faites lors de l'atelier ?
- (2) Êtes-vous satisfaits de la méthode de facilitation de l'atelier ?
- (3) Êtes-vous satisfaits du déroulement de la cérémonie d'ouverture de l'atelier ?
- (4) Êtes-vous satisfaits de la qualité des supports et documents mis à votre disposition (badges, stylo, bloc-notes, fiche projet) ?
- (5) Êtes-vous satisfaits des recommandations faites à l'issue de l'atelier ?

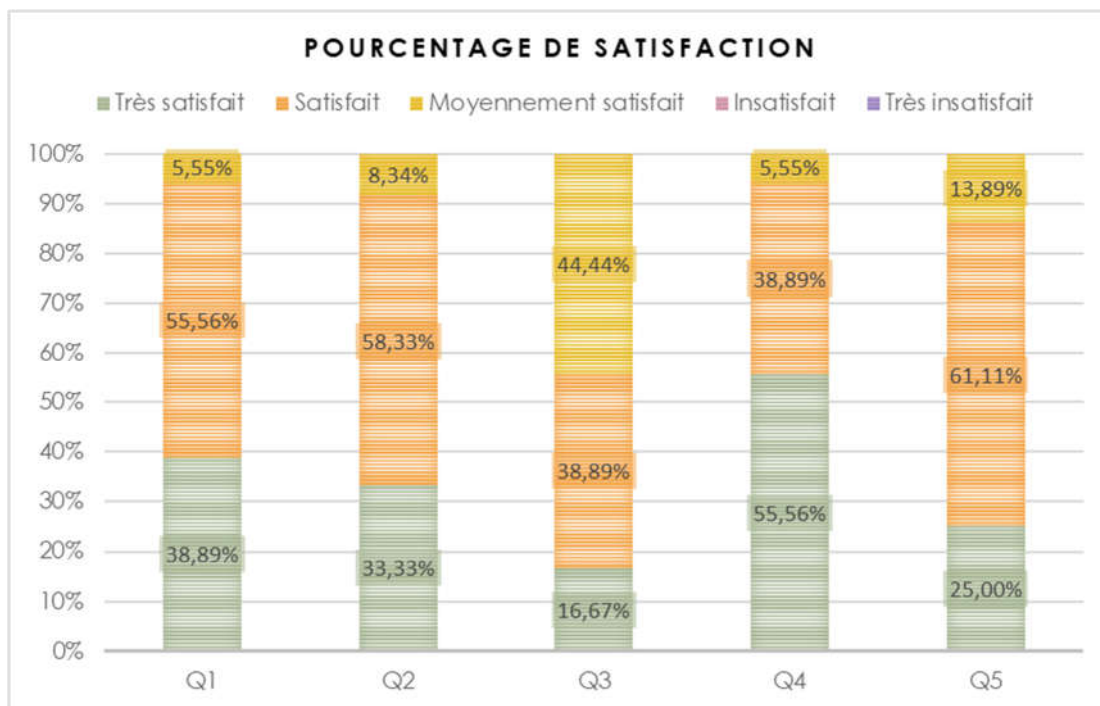


Figure 3 : Appréciation de l'efficacité de l'atelier par les participants

Les participants sont satisfaits des présentations faites lors de l'atelier de capitalisation et de clôture, des exposés et des travaux de groupe de l'atelier (tous les participants sont satisfaits ou très satisfaits).

Par ailleurs, ils ont fait des remarques et observations concernant le manque de temps estimant que le temps réservé aux travaux de groupes était insuffisant et que toutes les recommandations n'ont pas été prises en compte.

Le graphique suivant donne une idée de l'appréciation de la logistique mise en place pour cet atelier régional.

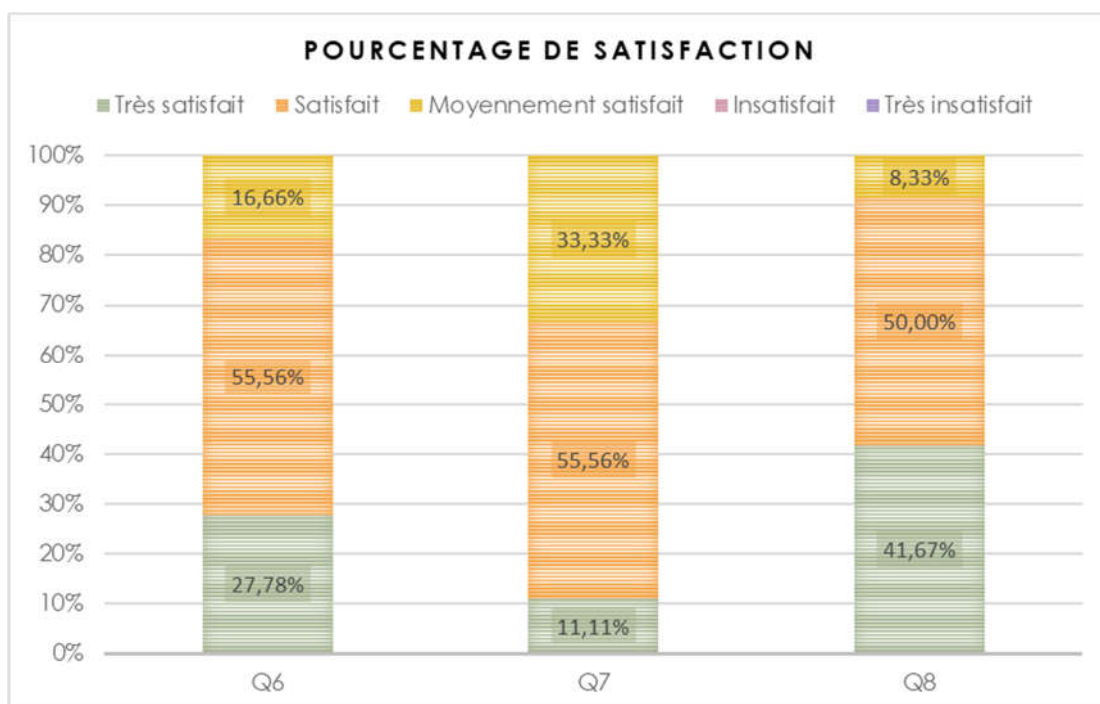


Figure 4 : Appréciation de la logistique de l'atelier par les participants

Les participants sont satisfaits de la logistique. Toutefois, ils ont fait quelques suggestions afin d'améliorer l'organisation des futurs ateliers :

- 👉 Félicitations pour la bonne organisation ;
- 👉 Nous ne respectons pas les heures des pauses. Ce qui signifie que le temps consacré n'est pas suffisant pour l'atelier ;
- 👉 L'ouverture a pris trop de temps ;
- 👉 De façon générale l'atelier s'est bien déroulé dans une ambiance conviviale. Je suggère qu'à l'avenir les CN et la recherche appliquée soient traités de la même façon en termes de prise en charge et d'hébergement. Pour cette fois-ci ça donne l'impression qu'il s'agit de deux projets différents ;
- 👉 Pour un atelier de clôture d'un projet de tel enjeu doit prendre un temps assez conséquent pour discuter en long et en large pour la continuité et la durabilité ;
- 👉 Il y a eu moins de temps pour les débats ;
- 👉 Compte tenu de l'importance de l'atelier, le temps consacré a été insuffisant, Ce qui a fait que les travaux se terminaient tardivement ;
- 👉 Prévoir si possible une plus grande salle de plénière et des salles dédiées pour les travaux de groupe ;
- 👉 Organiser un atelier pour méditer sur les limites de la première phase du Projet et échanger sur les actions correctives ;
- 👉 Les recommandations pouvaient être plus précises surtout en ceux concerne la stratégie pour trouver les ressources nécessaires à la surveillance par les pays ;
- 👉 Le temps imparti n'a pas permis de faire un petit tour pour prendre quelques souvenirs de Dakar.

Globalement, l'atelier a été bien apprécié des participants, puisque 99% d'entre eux estiment être satisfaits ou très satisfaits de l'atelier. Le graphique suivant donne des indications sur le taux de satisfaction globale de l'atelier.

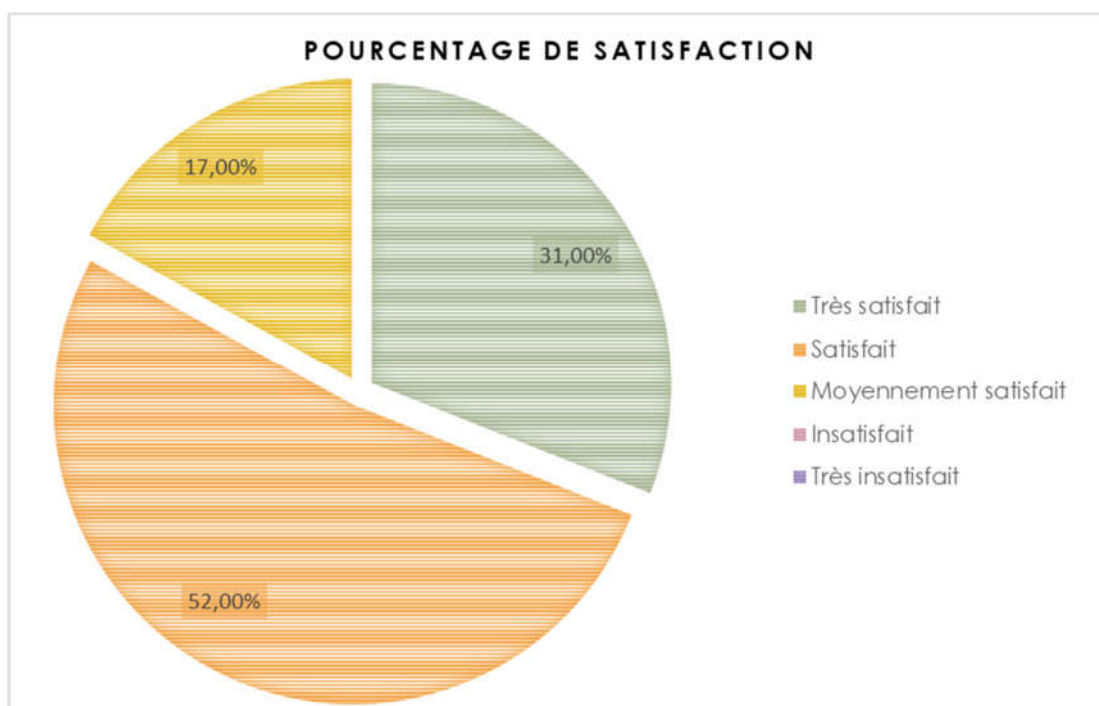


Figure 5 : Taux de satisfaction générale des participants

3.8 Clôture officielle de l'atelier

Avant la clôture de l'atelier par M. Emile Victor COLY, Directeur de la Protection des Végétaux du Sénégal, plusieurs interventions ont eu lieu.

D'abord Mme Angèle BEDI, Secrétaire exécutive du CN Côte d'Ivoire a adressé au nom de tous les CN, des remerciements aux participants de l'atelier et aux partenaires techniques et financiers. Elle a par ailleurs sollicité des appuis financiers de la CEDEAO et de ses partenaires en vue de la pérennisation des acquis du PLMF.

M. Cheikh NGANE, Président du CN du Sénégal, a remercié tous les partenaires techniques et financiers et les représentants des différentes délégations avant de souhaiter un bon retour à tous dans leurs pays respectifs.

A sa suite, M. Alain Sy TRAORE, Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, a félicité les participants pour leur assiduité, l'équipe technique du Projet pour son professionnalisme, le CORAF pour le travail abattu ainsi que le Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD pour le travail colossal abattu en quatre ans et demie. Il a soulevé que des discussions étaient en cours pour établir une collaboration sur le long terme avec el COLEACP. Il a interpellé les Etats membres sur le rôle des CN : les CN sont toujours pertinents, qu'il y ait des financements extérieurs ou pas ; il s'agit de structures pérennes des Etats qui doivent être soutenues

IL a insisté sur le renforcement des politiques en matière SPS dans tous les Etats et la connexion avec les institutions de recherche comme un aspect clé que la CEDEAO met sur la table.

Il a par ailleurs exhorté toutes les parties prenantes au travail, et a ajouté qu'en œuvrant dans ce sens, la CEDEAO continuera à mobiliser les ressources avec les partenaires pour l'atteinte des objectifs.

De l'intervention de M. Jean René CUZON, Représentant de l'AFD, on peut retenir que les partenaires techniques et financiers dont l'AFD sont globalement satisfaits de la mise en œuvre du projet PLMF. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un projet exemplaire, en termes de taux d'exécution technique et financière, et qu'il fallait donc s'assurer d'une clôture administrative et comptable la plus rigoureuse possible, à l'image de l'exécution du projet. Il a également relevé la nécessité de consolider les acquis de ce Projet, notamment le renforcement du système de surveillance et la diffusion des acquis de la recherche appliquée sur lesquels l'AFD en concertation avec l'UE travaillent pour mettre en place le financement pour une seconde phase.

M. Emile Victor COLY, au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du Sénégal a souhaité voir mises en œuvre les neuf recommandations globales de l'atelier pour pérenniser les acquis du Projet. Il a insisté sur la concertation public-privé qui va permettre de dialoguer, mettre à plat tous les problèmes et d'y trouver des solutions. Il a ajouté que sans la pérennisation du système de surveillance, nous ne pouvons pas lutter contre ce ravageur et il est nécessaire de trouver des financements innovants

Avant de procéder à la clôture de l'atelier, il a félicité la CEDEAO cette initiative et souhaiter que chaque participant regagne saint et sauf son domicile et sa famille.

3.9 Visite de terrain

Une visite de terrain a eu lieu le 31 juillet dans la région de Thiès. A cette visite ont pris part les membres de la CC, les représentants des Comités nationaux, de la Composante Recherche, de la CEDEAO et de l'AFD.

Des sites et structures ayant bénéficié des actions de renforcement de capacités du PLMF, à savoir des vergers pilotes, des vergers de surveillance et une station de conditionnement de mangues fraîches ont fait l'objet de cette visite de terrain.



Figure 6 : Visite de terrain

4 Conclusions générales

Cet atelier régional de capitalisation et de clôture a permis de dresser le bilan de l'exécution du PLMF de 2014 à 2019. Il ressort des présentations et des débats que la PLMF a engrangé d'importants acquis dans toutes ses composantes et cela à l'unanimité des 115 participants. Toutefois, d'importants défis demeurent et militent en faveur d'une phase de consolidation des acquis du Projet. Parmi ces défis, il a été souligné, entre autres ; la pérennisation du système de surveillance, la consolidation et vulgarisation des résultats de la recherche et le renforcement des dispositifs de contrôle phytosanitaire pour être en conformité avec les nouvelles normes de l'Union Européenne, principale destination de la mangue exportée de l'espace CEDEAO.

Les participants ont formulé des recommandations tant à l'endroit des pays, des interprofessions mangues, de la CEDEAO que des partenaires techniques et financiers qui soutiennent la CEDEAO.

Les autorités de la CEDEAO et du Sénégal, tout en félicitant le consortium SOGEROM COLEACP-BERD, ont encouragé les pays à poursuivre la consolidation des acquis du Projet et pris l'engagement de poursuivre les échanges avec les partenaires en vue de la consolidation des acquis engrangés pour le renforcement des filières horticoles en Afrique de l'Ouest et de la filière mangue en particulier.

5 Liste des annexes

- Annexe 1 Agenda de l'atelier
- Annexe 2 Liste des participants à l'atelier
- Annexe 3 Film sur la capitalisation des acquis du PLMF
- Annexe 4 Photothèque

A noter : Les fiches de présences journalières sont disponibles et pourront être communiquées sur demande.

Session de présentation des acquis et leçons apprises

Lundi 29 juillet 2019		
Horaires	Activités	Intervenants
8h30 – 9h00	Accueil et installation des participants	M. Toumany TRAORE - Secrétariat CC
9h00 – 10h00	Ouverture : <ul style="list-style-type: none"> - Intervention de bienvenue - Intervention du représentant de l'AFD - Intervention du représentant de l'UE - Intervention de la CEDEAO - Discours d'ouverture du MAER du Sénégal 	M. Cheick NGANE – Président du CN du Sénégal Directeur de l'Agence de Dakar ou son représentant DUE d'Abuja ou son représentant M. Sékou SANGARE, CAERE de la CEDEAO SEM le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal ou son représentant
10h00 – 10h30	Présentation des participants et adoption de l'Agenda	M. Stanislas DIHOUE
10h30 – 11h00	Pause-café	
11h00 – 11h30	Introduction de la capitalisation	M. Gilles Mersadier
11h30 – 11h50	Présentation des acquis et des leçons apprises de la mise en place du système de surveillance des mouches des fruits et recommandations pour son l'appropriation par les pays	M. Kémo BADJI
11h50 – 12h15	Questions/réponses	
12h15 – 12h35	Présentation des acquis et les leçons apprises des actions de lutte menées contre les mouches des fruits	M. Lenli Claude OTOIDOBIGA
12h35 – 13h00	Questions/réponses	
13h00 – 14h30	Pause déjeuner	
14h30 – 14h50	Présentation des objectifs et des fonctionnalités de la plateforme de transfert de compétences	M. Stanislas DIHOUE
14h50 – 15h15	Questions/réponses	
15h15 – 15h35	Présentation des innovations technologiques mises au point par la recherche appliquée en matière de lutte contre les mouches des fruits	Mme. Farma CISSE
15h35 – 16h00	Questions/réponses	
16h00 – 16h30	Pause-café	

16h30 – 17h00	Intervention du consortium SOGEROM-COLEACP-BIRD sur l'exécution du projet et les actions de backstopping	M. Bruno DE GROOTE
17h00 – 17h15	Clôture	M. Stanislas DIHOUE
Mardi 30 juillet 2019		
9h00 – 9h15	Rappels des aspects saillants de la première journée	M. Stanislas DIHOUE
9h00 – 10h30	Travaux de groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Structures d'appropriation du système de surveillance au niveau national et régional (acteurs publics et privés nationaux) - Facteurs de succès - La plateforme d'apprentissage, outil de renforcement de capacité en ligne. Comment les CN peuvent-ils s'en approprier et quelle stratégie pour son animation après le PLMF ? - Mécanisme d'appropriation de la stratégie et de la méthodologie de lutte contre les mouches des fruits du PLMF par les pays - Stratégie de pérennisation des acquis en lutte biologique - Evaluation des méthodes de lutte et stratégies de transfert de technologies entre la recherche et le développement 	Personnel de la CC / CORAF
10h30 – 11h00	Pause-café	
11h00 – 13h00	Restitution des travaux de groupe	
13h00 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 15h30	Synthèse des recommandations de la session précédente et de jour 1	M. Stanislas DIHOUE
15h30 – 16h00	Pause-café	
16h00 – 16h20	Enjeux des nouvelles normes de l'Union Européenne sur les exportations vers l'Europe	COLEACP
16h20 – 16h40	Exemple du Sénégal : stratégie et actions face à la nouvelle réglementation	Responsable de la DPV
16h40 – 17h20	Questions/réponses	
17h20 – 17h30	Clôture	M. Stanislas DIHOUE

Visite de terrain

Mercredi 31 juillet 2019	
7h30 – 10h00	Visite de terrain dans les vergers de surveillance et les vergers pilotes de lutte contre les mouches des fruits
10h00 – 12h30	Visite d'une station de conditionnement de mangues fraîches
12h30 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 16h00	Visite d'un centre d'analyse des données et d'émission des alertes de surveillance
16h00 – 16h15	Pause-café
16h15 – 17h00	Retour à l'hôtel
17h00 – 17h20	Evaluation de l'atelier
17h20 – 17h30	Clôture

Annexe 2 : Liste des participants

Prénom	Nom	Poste	Pays
Lucien	SAWADOGO	Chargé de projet	Burkina Faso
Paul	OUEDRAOGO	Représentant secteur privé	Burkina Faso
Bernard	OUEDRAOGO	Gestionnaire/Comptable	Burkina Faso
Boureïma	TASSEMBEDO	Chargé du Suivi-Evaluation	Burkina Faso
Ludovic	AGBAYAHOUN	Chargé de mission	Bénin
Romain	BALOGOUN	Responsable Administratif et Financier	Benin
Mamadou	CHABI	Représentant secteur privé	Bénin
Abiodoun Pascal	OLOUNLADE	Chargé du Suivi-Evaluation	Bénin
Amenan Angèle	YAO	Secrétaire Permanent	Côte d'Ivoire
Pascal	NEMBELESSINI-SILUE	Représentant secteur privé	Côte d'Ivoire
Bakary	SORO	Comptable	Côte d'Ivoire
N'goran	ABY	Chargé du Suivi-Evaluation	Côte d'Ivoire
Saja	KONATEH	Project Manager	Gambie
Fally	KHAN	Private sector representative	Gambie
Momodou	JALLOW	Accountant	Gambie
Lamin	SANNEH	Responsible for Monitoring and Evaluation	Gambie
Maria	ROSA DE SA EVORA FERREIRA	Secrétaire Exécutif	Guinée-Bissau
Jaime	BOLES GOMES	Représentant secteur privé	Guinée-Bissau
Mutna	NABIGHANHA	Comptable	Guinée-Bissau
Delfim	Domingos Da Costa	Chargé du Suivi-Evaluation	Guinée-Bissau
Christopher	MAWULI-GAITU	Project Manager	Ghana
Ransford	NOBLE ATTATSI	Private sector representative	Ghana
Diana Hajara	YAKUBU	Accountant	Ghana
Edward	DECKER	Responsible for Monitoring and Evaluation	Ghana
Lanciné	TRAORE	Chargé de mission	Guinée
Yaya	TOURE	Représentant secteur privé	Guinée
Ibrahima	BATCHILY	Comptable	Guinée
Sékou	DIAWARA	Chargé du Suivi-Evaluation	Guinée
Mamadou	KARABENTA	Chargé de projet	Mali
Moctar	FOFANA	Représentant secteur privé	Mali
Samba	Moctar DIAWARA	Comptable	Mali
Fousseni	DIARRA	Chargé du Suivi-Evaluation	Mali
Vincent	UMEH	Executive Secretary	Nigeria
Emmanuel	ADEYEMI	Chairman of NC	Nigeria
Omolara Oluwakemi	EBENEZER-BABATUNDE	Accountant	Nigeria
Olakunle	Alabi	Responsible for Monitoring and Evaluation	Nigeria

Cheikh	NGANE	Président du CN et Représentant secteur privé	Sénégal
Elhadji Omar	DIENG	Secrétaire Exécutif	Sénégal
Yannick	DABO	Responsable Administratif et Financier	Sénégal
Saliou	NGOM	Chargé du Suivi-Evaluation	Sénégal
Kokou Hadah	BASSIMBAKO	Chargé de projet	Togo
Yawovi Alex	ADABRA	Représentant secteur privé	Togo
Judith	GNAGNON	Comptable	Togo
Kokouvi	KOUNOUTCHI	Chargé du Suivi-Evaluation	Togo
Marie	COURTEILLE	Chargée de projets CEDEAO	Nigéria
Jean-René	CUZON	Chargé de mission	France
Jérémy	KNOPS	Délégué Général du COLEACP	Belgique
Bruno	DE GROOTE	Directeur	Luxembourg
Abdou	TENKOUANO	Directeur Exécutif	Sénégal
Abdulai	JALLOH	Directeur de la Recherche et de l'Innovation / Représentant du CORAF	Sénégal
Safouratou Akossongo	ADARIPARE	Responsable Administratif et Financier	Sénégal
Farma	NDIAYE CISSE	Responsable Composante Recherche Appliquée PLMF	Sénégal
Justin	NAMA	Comptable PLMF	Sénégal
Emile Victor	COLY	Directeur de la DPV	Sénégal
Stephania	MARONNE	Chef Section Coopération Régionale	Nigéria
Sékou	SANGARE	Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO	Nigéria
Alain	SY TRAORE	Directeur Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO	Nigéria
Emmanuelle	MAILLOT	Assistante Technique auprès de la DADR CEDEAO	Nigéria
Nata	TRAORE	Coordonnateur PLMF	Mali
Kemo	BADJI	Responsable Composante Surveillance PLMF	Mali
Lenli Claude	OTOIDOBIGA	Responsable Composante Lutte PLMF	Mali
Stanislas	DIHOUE	Responsable Composante Renforcement de Capacités PLMF	Mali
Babacar	FAL	Responsable Administratif et Financier	Mali
Toumany	TRAORE	Assistant Administratif et Financier	Mali
Gabrielle	HUMBERT-FAL	Assistante Technique Filières et Marchés auprès de l'ARAA	Togo
Grégoire	BANI	Directeur Général du PRASAC / CEMAC	Tchad
El Hadji Ibrahima Barham	DIOP	Représentant Bureau de la CEDEAO du Sénégal	Sénégal
Antonio	SINZOGAN	Membre du Comité technique	Bénin
Yves Magloire	MINHIBO	Coordonnateur national RCI	Côte D'Ivoire
François Nklo	HALA	Membre du Comité technique	Côte D'Ivoire
Ousainatou DRAMEH	SANYANG	Coordonnateur national Gambie	Gambie
Moses Brandford	MOCHIAH	Coordonnateur national Nigéria	Nigéria
Maxwell	BILLAH	Membre du Comité technique	Ghana
Sidiki	TRAORE	Coordonnateur national Mali	Mali

Paterne	DIATTA	Coordonnateur national Sénégal	Sénégal
Remy	DABIRE	Coordonnateur régional - Composante Recherche	Burkina Faso
Karim	NIEBE	Coordonnateur national Burkina Faso	Burkina Faso
Akantetou K	PIKASSALE	Coordonnateur national	
David	AKANA	Directeur de la recherche et de l'innovation	Cameroun
Ababacar	NDOYE	Gestionnaire de la Communication et Marketing	Sénégal
Hagretou	SAWADOGO	Membre du Comité scientifique	Burkina Faso
Philippe	KOUASSI	Président du Comité scientifique	Côte d'Ivoire
Alassa Mouliom	PEFOURA	Membre du Comité scientifique	
Ousmane	Coulibaly	Membre du Comité scientifique	Bénin
Mathew Fini	IVBIJARO	Membre du Comité scientifique	Nigeria
Marc	De Meyer	Membre du Comité scientifique	Belgique
Bineta	DIEYE	Directrice ANCAR Zone Niayes/Coordonnatrice projet mouches des fruits/FNRAA	Sénégal
Papa Djibril	FAYE	Super utilisateur Base de données surveillance	Sénégal
Ousmane	NDIAYE	Consultant surveillance régionale	Sénégal
Momodou	KEBE	Coordonnateur technique Projet SHEP/Direction de Horticulture	Sénégal
Françis	DABIRE	Chargé de communication	Togo
Sibraogo Richard	GUISSOU	Chargé de planification et du suivi des projets	Togo
Salifou	OUSSEINI	Directeur Exécutif ARAA	Togo
Gilles	DELHOVE	Backstopping/ Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD	Belgique
Laura	WAUTERS	Backstopping/ Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD	Belgique
Georges	THEYS	Backstopping/ Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD	Belgique
Nursel	GUMUSBOGA	Backstopping/ Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD	Belgique
Babacar	SAMB	Backstopping/ Consortium SOGEROM-COLEACP-BERD	Sénégal

Annexe 3 : Film sur la capitalisation des acquis du PLMF

Le film sur la capitalisation des acquis du PLMF peut être visionné en cliquant sur le lien suivant :
<https://youtu.be/UweCzldFMv8>

*

* *

* * *

* *

*

Annexe 4 : Photothèque

Plus de photos de l'atelier et de la visite de terrain sont disponibles en cliquant sur le lien suivant :
<https://app.box.com/s/ci91vthwclmpfi1f2ylwb8f85ou2zpfv>